

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 Intitulé du module Formation pratique niveau I 2020-2021

Code S.ER.SO.2391.F.20	Type de formation *			
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS
	☐ CAS	☐ Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
☐ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre	
☒ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres	
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps	
☐ module spécialisé			☒ semestre d'automne	
			☐ Autres	

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
10 ECTS	☒ français

3 Prérequis

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☐ Pas de prérequis
☒ Autre

Autres prérequis

La formation pratique de niveau I n'est pas accessible en cas d'échec à la remédiation de plus d'un module de première année.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le ou la client·e et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer, dans l'intervention, des activités quotidiennes ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles du ou de la client·e et aménager l'environnement.

Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le ou la client·e et s'engager avec respect dans des échanges productifs.

Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des client·e·s.

Domaine HES-SO: Santé

Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes de professionnel·le·s.

Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.

Buts

La première période de formation vise une compréhension générale de l'ergothérapie et met l'accent sur la démarche d'évaluation, la gestion des séances, la pratique centrée sur le ou la client·e, la pratique fondée sur les preuves scientifiques. Le stage permet de:

- observer, utiliser des instruments de mesure et évaluer les situations,
- réaliser et ajuster des séances de traitement,
- comprendre et documenter les contextes dans lesquels se trouvent les client·e·s,
- développer ses capacités de communication et de collaboration,
- intégrer des connaissances scientifiques et mener des démarches fondées sur des connaissances scientifiques,
- assumer les tâches administratives simples en relation avec le ou la client·e et le fonctionnement du service,
- saisir les rôles professionnels.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Semestre 3, semaines 47 à 5 (4 ou 3) selon les vacances de Noël.

La formation pratique comprend neuf semaines d'exercice de l'ergothérapie incluant deux jours consécutifs d'analyse de pratique. L'étudiant·e est en outre libéré·e une demi-journée par semaine du milieu de stage afin d'effectuer les recherches documentaires et les visites qui sont nécessaires à la réalisation du stage.

Modalités pédagogiques générales

Présence obligatoire.

Conformément aux Directives d'application de la formation pratique et sur la base du contrat pédagogique tripartite et des attentes formulées dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique, l'étudiant·e effectue les travaux organisés par le praticien formateur ou la praticienne formatrice, en particulier, il ou elle:

- participe à des interventions assumées par des ergothérapeutes, ou les poursuit en assumant l'ajustement des séances,
- intervient auprès de nouveaux ou nouvelles client·e·s dans des cas simples,
- s'exerce à établir des profils occupationnels, à observer des performances et des environnements, à recourir à des instruments de mesure,
- cherche les preuves pour les interventions à mener,
- s'entraîne à mener une relation thérapeutique avec des client·e·s,
- s'intègre dans l'institution et dans le service et participe aux différentes activités de celui-ci,
- respecte les principes éthiques et déontologiques de la profession et du lieu de stage,
- assume les tâches administratives simples en lien avec les interventions menées et avec le service,
- développe une pratique réflexive.

La période de formation pratique comprend une visite de stage ainsi que 2 jours d'analyse de pratique qui font partie du module Intégration 2 (voir fiche module correspondante). Ces deux prestations sont placées sous la responsabilité des enseignant·e·s de l'école.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier l'atteinte des 32 compétences (5 catégories) de formation pratique telles qu'elles sont attendues pour ce niveau I de stage et définies dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique.

Formes générales de l'évaluation

La formation pratique vaut 10 crédits.

Elle est évaluée par le praticien formateur ou la praticienne formatrice, conformément aux «Directives d'application de la formation pratique de la filière bachelor en ergothérapie de la HES-SO» et selon les attentes définies, en début de stage, dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique, tout en prenant en compte les éléments du contrat pédagogique tripartite.

Au fil du stage, l'évaluation est formative. Le formulaire d'évaluation permet de situer, en continu, le niveau d'apprentissage, en particulier en vue de la visite de stage. En cas de difficultés majeures, l'enseignant·e de l'école en est immédiatement informé.

Lors de la dernière semaine de stage, le praticien formateur ou la praticienne formatrice procède à une évaluation sommative. La réussite du stage est déterminée par le ratio entre le total de points des performances et le total des points des attentes. La validation du stage nécessite l'obtention d'un taux égal ou supérieur à 75%. La note du module, calculée au demi-point, est ensuite établie par le ou la responsable du module de formation pratique, selon le barème suivant:

95% – 100% et au-delà = A;
90% – 94% = B;
85% – 89% = C;
80% – 84% = D;
75% – 79% = E;
< 75% = F.

Les informations concernant l'évaluation figurent dans les «Directives d'application de la formation pratique de la filière bachelor en ergothérapie de la HES-SO» ainsi que dans le «Manuel d'utilisation de la formation pratique». Ces documents, ainsi que le formulaire d'évaluation, sont disponibles, en libre accès, sur le site Cyberlearn de la HES-SO (Moodle).

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Répétition

En cas de note inférieure à 4 (taux de réussite inférieur à 75%), le module est répété lors de la période de stage suivante. La répétition du module entraîne également la reprise de l'unité 1 - analyses de pratique - du module S.ER.SO.2372.F.20.

8 Remarques

Au-delà de 10 jours d'absence justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement sur la formation de base à la HES-SO durant le stage, celui-ci est remplacé de même que les analyses de pratique à la période de formation pratique du niveau II.

Un stage répété qui est échoué entraîne un F définitif et l'arrêt de la formation.

Les étudiant·e·s en échange international, même s'il s'agit d'un stage de fin de formation sont évalués selon les attentes de niveau II.

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Les étudiant·e·s en échange international sont en principe évalués selon les règles et avec le formulaire de la filière ergothérapie de Lausanne. Cependant le ou la praticien·ne formateur·trice peut à la demande de l'étudiant·e ou de son école de provenance accepter le recours au formulaire de ladite école mais n'y est pas tenu·e.

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

Floriane REBEAUD

Descriptif validé le *

09.09.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER